

**CONSEIL MUNICIPAL
DE
CHARTRIER FERRIERE**

SEANCE DU 11 Mars 2021

Compte rendu sommaire Affiché en exécution de l'article L 121-17 du code des communes
Absents / M FEILLU -Mme GRAMOND -excusés

PROCES VERBAL : le procès- verbal de la séance du 18.02. 2021 est adopté à l'unanimité

Compte administratif 2020

Le compte administratif 2020 est adopté à l'unanimité

Section fonctionnement : Dépense	234 181	recette : 254 843
Section investissement : Dépense	14 134	recette : 45 987

Affectation du Résultat 2020

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice suivant

Excédent de l'exercice	20 661
Résultat antérieur	60 336
Besoin de financement de la section d'investissement	87 558

Compte de Gestion

Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter le compte de gestion dressé par le receveur municipal qui retrace l'ensemble des opérations constatées et reproduit l'état des restes à réaliser certifié par l'ordonnateur

Rythme scolaire – semaine de 4 jours de classe /

après avoir entendu le rapport du Conseil d'Ecole du R P I Chartrier Chasteaux , et de la décision du conseil Municipal de Chasteaux ayant tous deux donné un avis favorable - le Conseil Municipal décide par 8 voix pour et 1 abstentions le renouvellement de la dérogation pour une semaine de 4 jours de classe à compter de la rentrée scolaire 2021

Adhésion au syndicat d'aménagement de la Vézère

Le conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter l'adhésion au Syndicat Mixte à la carte pour l'Aménagement de la Vézère (SIAV) pour y transférer

- L'Entretien et l'aménagement des sentiers en rapport avec le milieu aquatique, non déclarés d'intérêt communautaire par les EPCFIP.
- La Sauvegarde du patrimoine vernaculaire public en rapport avec le milieu aquatique présentant un intérêt pour ce territoire ;

Il propose M BERNET délégué titulaire

Mme PEREZ délégué suppléante

Modification des statuts de la FDEE 19

le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter

la modification des statuts de la FDEE 19 et d'approuver les nouveaux statuts

Admission en non valeur /

le Conseil municipal décide à l'unanimité d'inscrire au budget en « créance éteinte » une créance dues sur l'exercice 2017 par une société jugé en liquidation judiciaire

Infos diverses

Adressage / pose des panneaux en cours

Secteur d'électrification du canton / projet d'enfouissement des réseaux - les Borderies _ en coordination avec l'AGGLO de Brive qui réalise l'assainissement

Lutte contre les frelons asiatique / un délégué du conseil municipal est en charge du dossier (M ROUX-DURRAFFOUR)

Circulation chemin du Tauchou / prévoir de compléter la signalisation existante par des panneaux supplémentaires